



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ



### Le Délégué territorial

V/Réf : courrier du 20/01/2022  
N/Réf : AS / GV / LB / 2022 – 0013 L.  
Dossier suivi par : Gilles VAUDELIN / Line BROUSSARD  
Tél. : 04.75.41.06.37  
Mail : g.vaudelin@inao.gouv.fr

**Monsieur le Maire**  
**Mairie**  
**50 route de Nivolas**  
**38300 SEREZIN-DE-LA-TOUR**

Valence, le 15 mars 2022

Objet : Elaboration du PLU de la commune  
de Sérézín-de-la-Tour (38)

Monsieur le Maire,

Par courrier reçu en date du 24 janvier 2022, vous avez bien voulu nous faire parvenir, pour examen et avis, le projet d'élaboration arrêté de la commune de Sérézín-de-la-Tour.

La commune de Sérézín-de-la-Tour appartient à l'aire de production de l'IGP (Indication Géographique Protégée) agroalimentaire « Emmental français Est-Central », ainsi qu'à celle de l'IGP viticole « Isère » et de l'IG spiritueux « Génépi des Alpes ».

L'étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations suivantes :

La liste des Signes Officiels de la Qualité et de l'Origine doit être mise à jour dans le rapport de présentation.

L'agriculture de la commune semble être orientée principalement vers la polyculture/élevage. Trois agriculteurs habilités pour le Label Rouge « Farine de Meule » (LR 03/10) ont leur siège d'exploitation sur la commune.

L'INAO salue les efforts réalisés par la commune afin de limiter au maximum la consommation d'espaces agricoles. En effet, les capacités de densification au sein de l'enveloppe urbaine actuelle ont été jugées suffisantes pour répondre aux besoins en nouveaux logements et aucune parcelle agricole ne sera urbanisée pour y installer des habitations.

Toutefois, l'INAO regrette la création d'un emplacement réservé concernant l'aménagement de la liaison ferroviaire entre Lyon et Turin (déclarée d'utilité publique le 23 août 2013) qui engendre la consommation d'environ 9 ha de foncier agricole et souhaite que des compensations soient mises en place afin de limiter l'impact de ce projet sur l'agriculture.

Aussi, l'INAO considère que ce projet n'a qu'une faible incidence sur les SIQO suscités.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma haute considération.

Pour la Directrice et par délégation,  
Le Délégué territorial, Emmanuel ESTOUR

Copie pour info à : DDT Isère – 17 Bd Joseph Vallier- BP 45- 38040 GRENOBLE Cedex 9

INAO - Délégation Territoriale Sud-Est - SITE DE VALENCE - 17, RUE JOSEPH-MARIE JACQUARD - Z.I. DES AUREATS - 26000 VALENCE  
TEL: 04 75 41 06 37 / - www.inao.gouv.fr